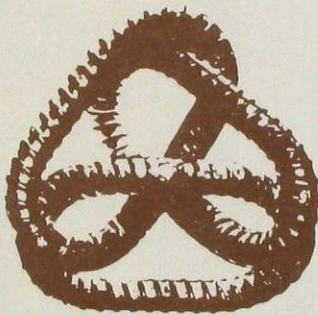


Victoire de la solidarité



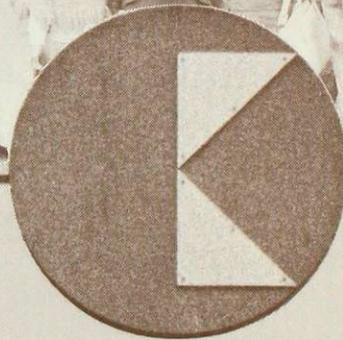
CSN



**Bromptonville
Kruger-Turcotte
Officiers
de sécurité**

ON NE
REGLE PAS
UN
CONFLIT
EN
VENDANT
L'EQUIPEMENT

Kruger Toronto



FTPF (CSN)

22 mai 74

Le Syndicat des Camionneurs de Kruger Lasalle (CSN) reçoit son accréditation du ministère du travail.

Septembre 74

Les négociations commencent. La conciliation est demandée en mars 75.

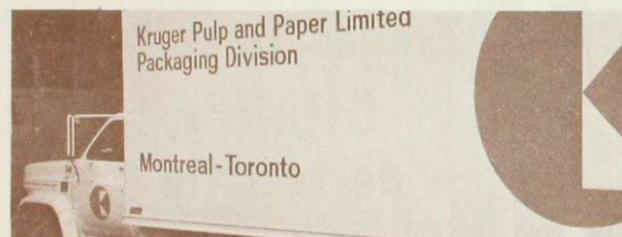
Début avril 75

Les difficultés commencent. La compagnie avise le syndicat qu'elle vend 4 camions. Le syndicat répond à la compagnie qu'il ne doit pas y avoir de sous-contrats.

25 avril 75

Les intentions de la compagnie se précisent. Elle fait entrer deux tracteurs et en prévoit trois ou quatre autres. Pendant ce temps, quatre camions demeurent dans la cour. Le syndicat entreprend une discussion avec la compagnie. Devant son refus d'annuler le sous-contrat qui fait perdre des emplois, le syndicat décide le débrayage immédiat.

Le même jour, la compagnie avise tous les employés de l'usine, en vertu de la convention collective, qu'ils seront mis à pied dans trois jours.



1 mai 75

Tous les employés sont mis à pied, soit environ 200. La compagnie ne peut expédier sa marchandise.

2 mai 75

La compagnie rencontre le syndicat des camionneurs et l'avise qu'elle a vendu tous ses camions à un sous-contractant, Verdun Trucking. Les 14 camions ont été vendus pour la somme de \$28,000. Un contrat prévoit l'exclusivité, pour une durée de trois ans, de l'expédition des produits de Kruger Lasalle.



Pour appuyer 18 camarades congédiés: 200 travailleurs font la grève 1,200 autres les appuient financièrement



Le syndicat rencontre le propriétaire de Verdun Trucking. L'offre de ce dernier n'est absolument pas acceptable: aucune assurance, aucun respect pour le Code du travail, etc.

Le même jour, la compagnie avise l'exécutif du syndicat de l'usine que le conflit est terminé puisqu'elle a vendu ses camions.

Le soir même, assemblée générale. Les employés de l'usine accordent leur appui inconditionnel aux camionneurs dans un vote de 82% à scrutin secret.

5 mai 75

Les 200 employés de l'usine débraient et font part à la compagnie des revendications des camionneurs. Le piquetage commence.



8 mai 75

Réunion des exécutifs de tous les syndicats CSN de la compagnie Kruger: Bromptonville, Turcotte, officiers de sécurité, Lasalle, Camionneurs.

Le Front commun est sur pied. Il organise la rencontre des syndiqués, l'appui financier, de même que les différentes formes de pression qu'il faudra envisager.

6 juin 75

Le syndicat rencontre la compagnie et lui propose une solution qui réglerait son problème et qui assurerait le travail des camionneurs. Le syndicat propose à Kruger de louer des camions et de les confier à ses chauffeurs. La compagnie accepte cette solution. Par la suite, la compagnie et le syndicat négocient le premier contrat de travail des camionneurs.

9 juin 75

L'usine se remet en marche; 48 employés sont au travail

16 juin 75

132 employés sont maintenant au travail.



23 juin 75

Tout le monde est de retour. C'est la victoire de la solidarité syndicale.



"J'ai toujours dit qu'on s'en sortirait jamais sans la solidarité."

Alban Hébert, président du syndicat des employés de Kruger-Lasalle (CSN).

We want to thank our Ontarian brothers for their support

Le Syndicat des Camionneurs de Kruger Lasalle (CSN) is certified since May, the 22th, 1975 at that time they were 20 drivers. The negotiations started in september 74, conciliation was asked in March 75. One of the important clause that was not settled was the contracting out clause. At that time, they were 18 drivers. There was a slack business in the boxe industry. At strike time they were 14 drivers.

In the month of April, the company advised the syndicate that they were selling 4 straight trucks. The syndicate replied, if you sell any trucks, we will not accept that you give subcontracts.

April, the 25th, the Company gave sub-contacts. That same day the drivers decided to strike.

April, the 25th, the Company advised the employees of the shop that they will be laid off in 3 days, because the Company cannot ship any material and the drivers are in strike.

May, the 2nd, the Company meets the drivers and advise the syndicate she sold all trucks to Verdun Trucking and there is no more work for the drivers. Verdun Trucking, new employer, will offer you jobs.

The Company sold its 14 trucks for the astronomical sum of \$28,000. Some trucks were not completely paid so, the buyer had to keep on paying.

Also the new owner had an exclusive contract for 3 years for carrying out products from Lasalle shop.

May, the 2nd, we met the new owner and he said to us "We make you a proposal", and such proposal the syndicate cannot refuse (like in Godfather movie). The proposal is:

- I bought trucks not drivers
- Any man wants to work for me, must apply and if he meets my requirements, I will employ him
- No more seniority (drivers seniority, between 1 to 15 years)
- Probation of 30 days
- No more syndicate

May, the 2nd, there was a general meeting of the employees of the shop, they voted by ballot to support the drivers unconditionally (result: 82%).

June 6th — A settlement intervened

- 1- The driver who wanted a job had a job.

- 2- How this was done? The syndicate suggested to Bill Kruger that instead of buying back the trucks he should rent the trucks; and after a few minutes, he accepted the suggestion.

- 3- The drivers are integrated in the shop bargaining unit with all their seniority rights and the shop contracts apply to them except particular points.

- 4- The principal points are the following:
Salary
\$1.60

.90 from May 1974
.70 at the date of return
Backtime approximately \$1,800.00
Tractor driver \$6.20

Straight truck driver \$6.15
Overtime for which they were not paid before, now completely paid by the Company. Meal allowance. When the driver is 35 miles away from the shop and other points.

- 5- They returned to work as follows:
June 9th - approximately 48 employees
June 16th - approximately 132 employees
June 23th - approximately 230 employees
No disciplinary measure were taken against anyone.

The word of the end is
SOLIDARITY = VICTORY

Un règlement incroyable

- Les camionneurs reprennent leurs jobs
- Ils signent une première convention
- Ils sont intégrés au grand syndicat
- Grosses augmentations
- Aucune poursuite ni mesure disciplinaire.

Grâce à la solidarité active que leur ont manifesté les 200 membres du syndicat de Kruger-Lasalle et les autres travailleurs de Kruger du Québec et de l'Ontario, les 18 camionneurs de Kruger-Lasalle ont retrouvé leur emploi et ont réussi à signer une première convention collective qui leur accorde des augmentations de \$1.60 l'heure, ce qui porte leur salaire actuel à \$6.15 et \$6.20. Ils ont obtenu en plus un montant rétroactif d'environ \$1,800.

Après 8 heures, les camionneurs seront maintenant payés à temps et demi et la compagnie les habille des pieds à la tête: chemises, bottes, pantalons, etc.

Nous en avons d'ailleurs profité pour régler les cas d'arbitrage qui traînaient. Ils ont été réglés à notre satisfaction.